

Grand Conseil

Plébiscite pour l'extension du réseau de métros

Les députés ont voté près de 55 millions pour doubler la capacité du M2 et étudier une ligne en direction de la Blécherette

Renaud Bournoud

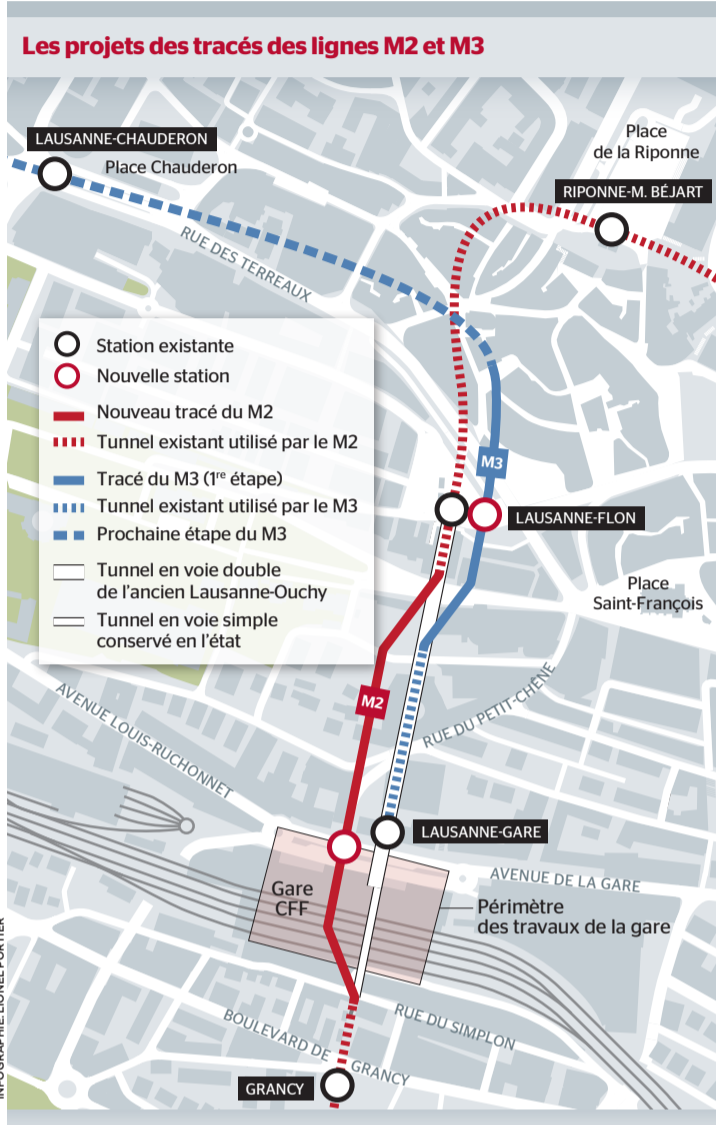
«Un joli moment.» La conseillère d'Etat en charge des Infrastructures, Nuria Gorrite, était radieuse à l'issue du vote des crédits pour les métros M2 et M3. Hier, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité quatre décrets permettant le développement du réseau de métros. «L'enthousiasme du parlement va encore dynamiser ce projet», s'est félicitée la magistrate. De gauche à droite, les députés ont souligné la nécessité d'augmenter la capacité des transports publics.

Le M2 a transporté 28 millions de passagers en 2014, alors qu'il est conçu pour 25 millions. Avec le projet Léman 2030, qui doit doubler les places assises entre Lausanne et Genève, ainsi que le développement du RER vaudois, près de 200 000 personnes par jour sont attendues à la gare de Lausanne d'ici à une dizaine d'années. «Ces usagers ne s'arrêteront pas à la gare, précise Daniel Brélaz, député Vert et syndic de Lausanne. Il faut des transports publics qui leur permettent de se déplacer dans l'agglomération.»

Un traitement express

Le traitement de ces décrets a été mené au pas de charge. Le 4 février, le Conseil d'Etat les accepte. Le 19 février, la commission des infrastructures siège. Son rapport est rédigé le lendemain, pour être mis à l'ordre du jour le 3 mars. Ils ont finalement été votés hier. Un record au regard du rythme parlementaire.

«C'est assez spectaculaire, effectivement, note Philippe Modoux, président de la commission. Mais il y avait urgence.» Le premier décret porte sur une garantie de crédit accordée aux Transports publics lausannois



«Ce projet de développement du réseau de métros est imbriqué dans les travaux de rénovation de la gare CFF»

Nuria Gorrite Conseillère d'Etat en charge des Infrastructures

(TL) d'une somme de 36,2 millions afin d'acheter trois nouvelles rames destinées au M2. «Les TL doivent impérativement signer avec Alstom avant la fin du mois, sinon la chaîne de montage des rames sera démontée», explique Philippe Modoux. A noter que, sur ce coup, les Vaudois ne font pas une mauvaise affaire avec l'abandon du taux plancher. La facture est passée de 43 à 36,2 millions.

Afin de planifier l'avenir, deux crédits d'étude de respectivement 12,5 millions pour le M2 et 2,9 millions pour le M3 ont également été acceptés. Le premier doit permettre de finaliser le projet de tunnel à double voie sous la gare de Lausanne pour le M2. Alors que le second consacre une ébauche de

En bref

Ecoles Dispute sur des panneaux solaires

Le Grand Conseil a voté un crédit de 3,95 millions pour une extension du Gymnase Auguste Piccard à Lausanne. Il a même accepté d'y mettre 150 000 francs de plus pour des panneaux solaires. Le même résultat aurait dû advenir pour les 2,45 millions destinés à une antenne de l'OPTI à Aigle. Mais le PLR n'a, cette fois, pas voulu s'engager, préférant se donner une chance de refuser les mêmes panneaux solaires en 2e débat. L'OPTI devra donc attendre.

L.B.S



Des panneaux seront installés sur l'extension d'Auguste Piccard. L.GUIRAUD

La loi sur le handicap à l'école retourne à l'étude

Formation

La loi sur la pédagogie spécialisée traitant des élèves handicapés a été renvoyée. Il reste trop de questions ouvertes, estiment les élus



Anne-Catherine Lyon craint un gros retard. ARC/J.-B. SIEBER

La deuxième lecture de la loi sur la pédagogie spécialisée n'a pas eu lieu hier. Par une motion d'ordre du Vert libéral Jacques-André Haury, le Grand Conseil a décidé de renvoyer ce texte technique et délicat en commission.

Cet ajournement des débats, très rare dans l'hémicycle vaudois, permettra aux élus de revoir au calme les nombreuses questions qui ont émergé lors du premier débat. La problématique des logopédistes, psychologues et psychomotriciens indépendants figure en bonne place parmi les interrogations des députés. Au mois de février, ils avaient voté la fin du libre choix pour les parents. Hier, la PLR Véronique Hurni a dit son «sentiment d'échec» après ce résultat. Pour elle, le Conseil d'Etat est à l'origine d'un sentiment d'aversion envers ces «pédago-thérapeutes».

Autre aspect, encore plus important, des voix s'étaient élevées pour donner davantage de marge de manœuvre aux enseignants qui accueillent un élève handicapé dans leur classe. Ce volet n'a pas pu être traité en profondeur lors du premier débat et c'est ce qui a principalement motivé le dé-

puté Haury à lancer sa motion d'ordre.

Il y a encore d'autres questionnements, comme le sort réservé aux élèves perturbateurs. Ces derniers, qui ont besoin d'accompagnants eux aussi, ne seraient pas «couverts» par la loi telle qu'elle est proposée actuellement.

Malgré que la commission ait déjà consacré douze séances à la loi, les groupes ont convenu hier qu'il valait mieux remettre l'ouvrage sur le métier plutôt que de bricoler en plénum: «Au vu des amendements apportés, une nouvelle discussion me semble nécessaire», a estimé Sylvie Podio, présidente de la commission.

Avant le vote, la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon s'est rendue à l'évidence que la motion d'ordre allait être acceptée. Elle a cependant mis les députés en garde: «Je souhaite que nous ne perdions pas le rythme. Avec ce report, nous risquons de perdre une année avant l'entrée en vigueur, qui doit avoir lieu au moment de la rentrée.» L.B.S

Une initiative qui découvre la lune

Agriculture

L'initiative du PLR, de l'UDC et des Vert'libéraux demande que la formation des agriculteurs rejoigne le Département de l'économie... Ce qui est déjà le cas

Il s'est trouvé soixante-huit députés pour signer une initiative qui réclame ce qui existe déjà. Le texte, que les initiants voulaient d'abord renvoyer directement au Conseil d'Etat, demande que la formation agricole soit rattachée au Département de l'économie. «Mais les formations agricole et sylvicole ne sont jamais sorties du service de l'agriculture, a rétorqué Anne-Ca-

therine Lyon, conseillère d'Etat en charge de la Formation. La situation d'aujourd'hui est celle souhaitée par votre initiative.» Jean-Pascal Delamuraz, en tant que bon radical, avait placé la formation agricole à l'Economie, a rappelé, goguenard, Jean-Michel Dolivo, de La Gauche. C'est une négation de son héritage que vous proposez.»

Nicolas Glauser, UDC signataire du texte et expert pour la formation des agriculteurs, ne voit pas le problème: «Nous sommes rattachés à l'économie et cela se passe bien, indique-t-il. Cette initiative est là pour que cela continue à bien fonctionner.» Devant cette situation ubuesque, le texte a été renvoyé en commission, à la demande des initiants. R.B.

PUBLICITÉ

24heures Conférence publique

QUESTIONS DE SANTÉ

?

Cycle de conférences grand public

L'ÉPAULE DANS TOUS SES ÉTATS: trois approches pour la traiter.

Orateurs: Dr Ali Djahangiri, FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie
Dr Steve Brenn, FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie
Dr Leslie Naggar, FMH en chirurgie orthopédique et traumatologie

MERCREDI 11 MARS 2015, 20H, HÔTEL ALPHA-PALMIERS, LAUSANNE Rue du Petit-Chêne 34 - 1003 Lausanne | Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

HIRSLANDEN
HIRSLANDEN LAUSANNE
CLINIQUE BOIS-CERF
CLINIQUE CECIL

La conférence sera filmée et visible sur www.hirslanden.ch/lausanne